

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de représenté(s) : 2
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date de convocation : 05/09/2019
Date d'affichage : 12/09/2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 10 septembre 2019

Le dix septembre deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. BOILEAU Florent
Mme CHAVERON Colette M. GAUDRILLER Patrick - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie) - M. CARON Yves
(Pouvoir à M. WALLET Jacky)

Etaient excusé(s)/absent(s) : Mme CADET Vinciane - M. SALOME Marc

Mme CHAVERON Colette est nommée secrétaire de séance.

Objet : Participation des associations aux frais d'énergie

Jacky WALLET, 1er adjoint rappelle que la commune finance les charges de fonctionnement de la salle des fêtes. Il invite le Conseil Municipal à approuver le montant de la participation de l'année 2019 pour les associations utilisatrices, au vu des dépenses réalisées en 2018.

Les dépenses prises en compte sont des dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, eau) réalisées au compte administratif.

La participation a été déterminée en fonction du temps d'occupation de la salle des fêtes, ainsi qu'à son mode d'utilisation. Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

- Club Gardons la forme 200 €
- Tennis de Table : 150 €
- Les Aînés : 233 €

Le Conseil Municipal est invité à approuver le montant de la participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire
(Voix POUR : 7 ; Voix CONTRE : 0 ; Abstention : 1)

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

L'adjoint au Maire,
Jacky WALLET